Contes et Nouvelles

La sonate pathétique

A Pascal-Bonetti.

Dans le salon, tout de suite, Gabrielle courut à la fenêtre ouverte du balcon, resta une minute à goûter la douceur de l'air, à regarder la vie de la rue, en bas, puis rentra, allant vers la bergère où Mme Dervey s'était assise.

— Oh ! petite maman, petite maman, comme il fait beau !

Mme Dervey fut heureuse que sa fille aussi connût le charme troublant de cette première journée de printemps, les parfums épars, les tiédeurs versées au souffle du vent. Ce n'était donc pas l'âge seulement et le regret des temps à jamais vécus, qui lui donnaient cette âpre sensation de douceur ? Et elle se complut à l'idée que les mêmes faits lui procuraient des sensations identiques à celles de Gabrielle.

Debout pour verser le café qu'apportait la bonne, elle regarda dans la glace la mince silhouette qu'elle était, encore jolie sous les cheveux restés d'un noir splendide. Le mot « encore » sonna en elle, lamentable. Pourtant ses yeux aussi gardaient leur jeunesse, et son geste et la souplesse de sa taille. Un peu de rides, peut-être, par-ci, par là. Mais si elle avait voulu, comme d'autres, user du rouge et des crèmes...

A ce cinquième de l'avenue Mozart, par-dessus les toits — la baie ouverte — le printemps entrait en souffles frêles, avec le parfum des feuilles naissantes cueilli au passage du bois, avec les gaietés du soleil timide, avec les mille bruits de la rue, mêlés et adoucis. Gabrielle répéta :

— Oh ! qu'il fait bon, maman !

Dans l'antichambre, le timbre résonna. Et la bonne, quelques instants après, annonça :

— C'est un monsieur qui veut voir madame.

Elle n'avait pas demandé le nom : naturellement ! Enfin !

— Faites-le entrer.

Un fournisseur, sans doute, à cette heure. Un homme entra, grand et mince, correct, qu'elle regarda sans voir.

— Puis-je vous demander, monsieur ?...

Le silence gêné du visiteur, l'attentionna. Elle le vit pâle. La barbe et les cheveux blond fauve, mêlés de traces blanches, étaient de l'or et de l'argent. Elle vit ses yeux, leur clarté verte si pointaine, si légère. Et brusquement, elle aussi pâlit. Un grand tumulte se rua dans sa poitrine. Son cœur l'opprima comme un poids gênant, lourd, chaud, sonore. Deux fois, un prénom, un prénom d'autrefois, un prénom qui jadis avait pour elle des tendresses dans l'harmonie de ses syllabes, monta à ses lèvres, s'arrêta dans un balbutiement. Puis, ressaisie, elle dit :

— Monsieur Maurice Chastaing, je crois ?

— Oui, madame.

Mme Dervey se tourna vers sa fille :

— Gabrielle, laisse-moi, veux-tu ? Va dans ta chambre, monsieur a à me parler.

Seuls, ils furent un long instant en silence. Leurs yeux reprenaient le contact l'un de l'autre. Tout un flot du passé tourbillonnait dans la pensée de Madame Dervey, d'un passé qu'elle croyait fondu au fil du temps, et qui surgissait, vivant, dans une bouffée de mémoire, soufflant en rafale. Maurice, Maurice ! Quinze ans qu'elle ne l'avait vu, quinze ans sans rien savoir de lui, après leur amour fou, leur amour éperdu, et voilà qu'il revenait, qu'il parlait. Il disait :

— Vous excuserez mon audace, madame..., je rentre en France. Tout lien était rompu et je ne savais rien. J'ai appris que vous êtes veuve depuis plusieurs années et j'ai cru pouvoir...

Ses paroles hésitaient, comme à tâtons sur le terrain pénible de tout ce qu'elles évoquaient. Comme il devait la trouver changée : vingt-six ans alors ; quarante, maintenant, et qu'il devait voir sans pitié, avec l'âme douloureuse des anciennes blessures ravivées !

— Vous avez bien fait de venir. Je suis heureuse, très heureuse de vous voir. Dites-moi votre vie, ce que vous avez fait, durant tant d'années. Où êtes-vous allé ?

— Au Mexique. J'y avais des amis qui m'ont adouci les mauvaises heures d'une existence nouvelle.

Il racontait. Elle, loin des paroles dites, renouait les fils du passé. Comme elle l'avait aimé !... Et pourquoi ? pourquoi, dès la première rencontre, lui avait-il plu, pourquoi jour à jour, comme un lent et cher poison, avait-elle senti un amour profond, plus fort qu'elle, glisser en elle ? Ah ! dès qu'il lui avait fait la cour, elle lui appartenait par le cœur, par les sens, par le cerveau. Elle sentait toutes ses volontés sans force devant la volonté de cet homme. Et le soir vint qui devait venir. Chaque minute de cette heure revivait maintenant. Elle jouait au piano la Sonate Pathétique. Le mari rentrerait bientôt, sorti pour une affaire urgente. Elle jouait. Il était derrière elle, si proche qu'elle n'osait bouger son corps, dans la crainte d'un frôlement trop lourd de volupté. Les harmonies de Beethoven amolissaient son cœur, les longs accords chargés de désirs, les phrases frémissantes comme des paroles amoureuses, la voix profonde de la basse qui remuait les fibres secrètes de sa faiblesse. Jamais, jamais, elle n'avait compris ainsi le grand trouble de ces accords, les larmes et les cris qui vibraient dans un délire d'amour. Et la musique pénétrait en elle, ruinait des existences latentes, les notes tumultueuses s'élançaient à sa conquête, ses nerfs mal défendus cédaient à l'harmonie adorable et les bras de Maurice recevaient le fardeau de son corps.

Ah ! leur beau roman, depuis cette prise de possession sans raffinement dans ce coin de salon, mais dont les sonorités encore vibrantes du Beethoven, diluaient la brutalité, le roman de leur amour ignoré, défendu contre les curiosités, contre les dangers. Qu'importaient les mensonges nécessaires, les ruses difficiles, pour mieux s'aimer ! Qu'importait tout ! Elle commençait sa vie, elle n'existait pas avant, elle n'existerait plus après. Elle aimait....

— Le climat est beaucoup moins mauvais que l'on ne dit, du moins sur le plateau. La terre basse, elle, que l'on n'habite d'ailleurs pas...

Mon Dieu, mon Dieu, comme le temps nivelle toutes choses, comme les âmes usent en lui leurs enthousiasmes ! Eût-elle cru jadis qu'un tel retour la laisserait s'attarder à de telles paroles ! Elle-même ne l'avait point reconnu, tout d'abord. Elle le regarda mieux. Les traits étaient un peu tirés, mais ses yeux conservaient leur reflet de mer glauque, et les traînées flamboyantes parmi l'argent des cheveux, étaient une jeunesse perpétuée.

Puis elle se souvint de la catastrophe. Elle revit le grand trou qu'avait été cette surprise du mari qui sait et qui parle. Et les cruels débats, pendant deux jours, les hésitations et les sanglots. Son amour était-il toute sa vie ? Une petite tête blonde qui pleure bouleverse les plus sûrs calculs. Et voilà qu'elle se refusait à partir avec Maurice pour rester mère. Elle acceptait les conditions du mari. Chastaing partait, sans adieu. Et le cours de la vie continuait très simplement, parce que la misère d'un cœur est peu de chose dans la marche du monde...

— Les Français s'établissent de préférence à Mexico et négligent un peu le reste du pays. J'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire...

Et toute sa vie, depuis cette date, sa vie de renoncement morne, sans joie, repliée sur son affection maternelle ! Le contact pénible du mari la gêne entre eux de cette faute pardonnée dont on ne parle pas, le poids même de ce pardon... Puis son veuvage. La solitude agrandie encore, le cercle des intimes rétréci au long des années. Quelle vie manquée ! Quel inutile et vide voyage ! Pourtant, à certains jours, elle se sentait jeune encore : tout à l'heure, dans les souffles du printemps diffus, elle écoutait vibrer des sensations douces qu'elle aimerait goûter encore. Tout n'était pas mort en elle, et la vie déjà l'avait mise au tombeau.

Il demandait :

— Peut-être avez-vous lu les communications que j'ai faites à ce sujet à la Société de Géographie ?

Elle n'entendait pas, les yeux loin, les tempes douloureuses. Pourquoi n'avait-elle pas fui ? Ils auraient vécu à l'étranger, n'importe où, ils auraient vécu leur vie d'amour, ils auraient eu la part de joie à laquelle tout le monde a droit et qu'elle avait sacrifiée, folle, folle, qu'elle avait jetée.

Il commença à répéter :

— Peut-être avez-vous lu...

Puis il s'arrêta. L'assurance de ses yeux vacilla parce que leurs regards s'étaient rencontrés. Elle pensa : « Que va-t-il faire ? N'est-il pas trop tard ? Je suis vieille. » Mais non, non, elle était jeune encore, et le grand désir de vie qui brûlait sa poitrine, et le souvenir moite des baisers d'autrefois, des baisers dont le goût revenait à ses lèvres, et le trouble de toute sa chair, c'était bien de la jeunesse, cela. Et parce qu'il était debout, elle prévit le geste des bras ouverts, le blottissement de jadis, qui la jetait toute petite contre la poitrine aimée.

Mais, au piano, dans une chambre voisine, quelques notes montèrent, sans préambule, jouées debout peut-être. Et Mme Dervey se dressa dans une brusque angoisse. Ces notes, c'était la Sonate, la sonate de jadis, les mots d'amour balbutiés par la musique, dans la douleur de la passion. Un grand déchirement se faisait dans son cœur. Elle voulut se défendre, cria :

— Gabrielle ! Gabrielle ! ne joue pas cela !

Mais elle sentait que rien ne serait plus des rêves d'un instant. Sa vie était finie, bien finie. C'était sa fille, maintenant, qui jouait la Sonate Pathétique. Elle devait accomplir à nouveau le sacrifice.

Gabrielle entra, très gaie, s'étonna de sa mère qui pleurait, courut à elle :

— Qu'est-ce que tu as, maman ?

Madame Dervey, durement, pétrit sa douleur, éclaira ses larmes d'un sourire.

— Rien du tout, ma chérie, monsieur vient de m'apprendre la mort de quelqu'un que j'ai bien aimé.

Puis, vers Chastaing, pour lui marquer le moment de partir :

— Vous retournerez bientôt au Mexique, m'avez-vous dit. J'espère que vous nous enverrez de vos nouvelles, de temps en temps.

E. TOUCAS-MASSILLON.

LE PILLAGE DES STOCKS ÉTAIT BIEN ORGANISÉ

MAIS LA POLICE FIT MIEUX

Elle a arrêté à Orléans soixante pillards et quatre-vingt de leurs complices

Orléans, 18 décembre. — A la requête de l'autorité militaire, la 5e brigade mobile a ouvert une enquête dans les camps de Gièvres et de Romorantin (Loir-et-Cher), où régnaient l'incurie et le désordre le plus complet et où des employés civils et militaires, s'appropriaient les marchandises de l'Etat pour les revendre à vil prix.

A la suite de cette enquête, la brigade mobile d'Orléans a arrêté une soixantaine de personnes militaires et civils, hommes et femmes. Chez une inculpée on a découvert pour 20.000 francs de marchandises volées. Au domicile d'autres accusés, chefs de vente ou gardes des parcs, on a trouvé des milliers de boîtes de conserves, des imperméables, des draps, des effets de toile, des chaussures, des caisses de cigares et de cigarettes, le tout évalué à 60.000 francs.

En dehors des soixante prévenus incarcérés, quatre-vingts complices seront poursuivis, les uns devant le tribunal correctionnel de Romorantin, les autres devant le conseil de guerre d'Orléans.

La brigade mobile d'Orléans a également opéré quatorze arrestations au camp militaire de Tours et seize au camp de Verneuil, près Nevers, pour des vols semblables.

A Saint-Nazaire la prison est trop petite

Saint-Nazaire, 17 décembre. — L'enquête relative au pillage des stocks vient d'aboutir à de nouvelles arrestations.

En plus des trois arrestations de Pierre Contou, vendeur à la liquidation, accusé de détournements de marchandises, et de Hervé et Salerno, également vendeurs, il en est d'autres, faites journellement, arrestations d'individus qui se sont spécialisés dans le pillage des camps. Chez plus de cinquante personnes de Saint-Nazaire, les agents de la brigade mobile de Rennes ont découvert des objets d'équipement, du linge, des caisses de denrées.

Les perquisitions faites ont amené treize arrestations. Les individus arrêtés ont dû être laissés en liberté provisoire, la prison de Saint-Nazaire étant devenue trop petite pour abriter tous ceux qui ont été arrêtés ces temps derniers.

LE PARC D'IWUY

UNE LETTRE de SAINT-VENANT AU MINISTRE

Le citoyen Saint-Venant, député du Nord, vient d'adresser cette lettre au ministre des Régions libérées :

Monsieur le Ministre,

Dans le courant du mois d'octobre, j'intervenais auprès de M. Lebrun, ministre, lui demandant de faire rapporter une décision relative à la suppression du Parc à Iwuy, décision prise à la suite d'une démarche personnelle et confirmée par lettre du maire de la localité auprès de M. Labbé, directeur technique.

Jugeant la situation critique de la population ouvrière, la décision fut rapportée.

Je reçois à l'instant, la lettre dont ci-dessus copie :

« Le sous-préfet de Cambrai est venu hier au Parc d'Iwuy pour le faire partir de nouveau, toujours revenant sur la question de la culture. Il veut ignorer, qu'avant la guerre, la gare d'Iwuy délivrait 500 cartes d'abonnement aux ouvriers travaillant dans les usines et chantiers de Douai. Donc, ceux-là n'étaient pas du tout employés à la culture ; une enquête à la gare et parmi les ouvriers pourra le prouver. Aujourd'hui, aucun train ouvrier ne marche plus, les chantiers ne sont pas ouverts, nous ne pouvons donc y retourner.

Maintenant, des millions ont été dépensés pour ouvrir le Parc d'Iwuy. Va-t-on enlever cette installation pour aller la rétablir ailleurs où elle ne sera pas mieux, au contraire, puisqu'elle a à sa disposition chemin de fer et canaux à partir du 1er janvier ; le service automobile supprimé sera remplacé par des chemins de fer desservant tous les pays environnants en matériel de toutes sortes. Si on le reporte à Marcoing ou Masnières, il n'y a pas d'ouvriers et pour effectuer le travail de ces endroits on a été obligé de former des trains ouvriers qui marchaient à grand'peine.

Ce parc ne gêne en rien la culture. Si l'on procède à une enquête chez les cultivateurs d'Iwuy et si on leur demande de fournir les noms des ouvriers occupés par eux avant la guerre, on n'en trouvera pas cent sur mille travailleurs. Donc, il y a une haine de certains hommes de la commune contre la classe ouvrière et si ce Parc disparaît, il y aura plus de 400 chômeurs. D'ailleurs, la municipalité d'Iwuy et des pays environnants vont voter des vœux pour le maintien de ce Parc, vœux qu'elles adresseront à M. le Préfet, car elles ne veulent pas être rendues responsables de mauvais événements qui pourraient se produire.

Je crois bien, camarade, que vous allez intervenir auprès des Pouvoirs publics, afin de faire aboutir nos légitimes revendications et nous vous adressons nos meilleurs remerciements ».

Pour le Syndicat :

Le Secrétaire : Aug. DECAUDAIN.

J'ai remis copie de cette lettre à M. Labbé.

J'ai l'honneur de solliciter votre bienveillante intervention pour éviter le chômage menaçant et, dans cet espoir, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

SAINT-VENANT,
Député du Nord.

CENT TRENTE MILLIARDS

TELLE EST LA SOMME QUE COUTERA LA REMISE EN ETAT DES REGIONS DEVASTEES

Quand M. Loucheur évalua, du haut de la tribune, à « soixante-cinq milliards » les sommes nécessaires pour la remise en état des régions dévastées, on estima en général qu'il exagérait.

A mesure qu'on avance dans l'étude du programme des réparations (car on en est toujours au programme, hélas !), on s'aperçoit au contraire qu'avec le renchérissement constant et universel des prix, les soixante-cinq milliards du ministre de la reconstitution seront absolument insuffisants.

L'estimation actuelle du ministère des régions libérées atteint environ cent trente milliards.

C'est-à-dire qu'à moins d'une diminution générale de la vie, le problème du relèvement de nos régions dévastées devient chaque jour plus difficile à résoudre.

On a réussi à éviter l'exode des habitants déjà rentrés. Ceci est un premier point. Tant bien que mal, sous les toits de fortune, les sinistrés s'entassent pour l'hiver.

Le gouvernement espère pouvoir au printemps ramener et garder dans leur pays d'origine un grand nombre demeurés jusqu'ici en dehors de la zone envahie.

Mais l'énormité des dépenses à envisager passe de plus en plus l'esprit.

Halte à la Douane !

ELLE EST INSTALLEE A LA NOUVELLE FRONTIERE FRANCO-ALLEMANDE

Mayence, 18 décembre. — Le service des douanes à la nouvelle frontière franco-allemande (Alsace-Lorraine) et à la lisière du nouvel Etat de La Sarre vient d'être constitué. Les stations-frontières allemandes sont : Tuskismuhle, Bensig-Sarrebourg et Menning pour le réseau de la direction des chemins de fer de Sarrebruck, Wœrth, (Palatinat), Winden, Deux-Ponts, Bruchmuhlbach et Waldmohr pour le réseau de la direction des chemins de fer de Ludwigshafen.

Nous n'aurons plus de charbon d'Angleterre et d'Amérique

LES GOUVERNEMENTS DE CES PAYS EN INTERDISENT L'EXPORTATION

Londres, 18 décembre. — L'embargo sur les exportations de charbon a été mis en vigueur hier dans tous les ports du canal de Bristol. La douane a refusé de laisser partir tous les vaisseaux au-dessous de 1.600 tonnes avec des chargements pour la France, l'Italie et l'Irlande, elle a dirigé des vaisseaux sur les ports de la Mersey et de la Tamise et d'autres ports anglais. Cet embargo entraîne l'annulation des contrats avec les acheteurs étrangers, mais les pertes financières seront à la charge de l'Etat.

Les versions anglaises

BESOINS DOMESTIQUES OU...

Londres, 18 décembre. — Dans les milieux officiels on déclare que la mesure de l'interdiction d'exporter du charbon a été prise d'après les instructions du contrôleur du combustible qui estime qu'il y aura nécessité à conserver le charbon pour les besoins domestiques.

Le « Board of trade » annonce que la production du charbon pour la semaine finissant le 6 décembre a été de 4.810.524 tonnes, c'est le plus haut rendement obtenu depuis le mois de mai dernier.

...RAISONS POLITIQUES

Londres, 18 décembre. — Le correspondant parlementaire du « Daily New » affirme que le but du gouvernement en prenant des mesures pour empêcher l'exportation du charbon et l'importation en Grande Bretagne de marchandises étrangères en différents bill du home rule pour l'Irlande et en prorogeant le parlement avant Noël, est de précipiter les élections générales législatives qui se feraient en février et de combattre les travaillistes sur la question de la nationalisation.

Les raisons américaines

Londres, 18 décembre. — Le correspondant du « Times » à Washington télégraphie le 16 décembre : l'interdiction de l'exportation du charbon va commencer et l'on craint que quelques mois ne s'écoulent avant que la France, l'Italie et la Hollande qui se procuraient le charbon ici, puissent le faire à nouveau. Il faudra quelque temps à l'industrie américaine pour se remettre de sa paralysie partielle. Environ 80 % seulement des mineurs en grève ont repris le travail hier, mais les autorités croient à une rapide amélioration.

On juge Théron et Félisati les Bandits du Nord

L'ITALIEN SIMULE LA FOLIE

Versailles, 18 décembre. — La Cour d'assises de Seine-et-Oise juge aujourd'hui les nommés Théron, Félisati et Niquet, de Lille, qui, le 31 octobre 1913, à Amiens, ont assassiné, pour la voler, Mme veuve Manier, âgée de 77 ans.

N'ayant trouvé que cinq francs chez leur victime, ils prirent la résolution d'attaquer un garçon de banque.

Pour cela, il leur fallait une automobile; c'est alors que Théron se disant ingénieur, loua le taxi-auto du chauffeur Delabarre et se fit conduire avec son camarade dans la direction de la frontière belge.

Sur la route de Lesquin à Lezennes Félisati sortant un browning, tira sur le chauffeur une balle et le tua net.

Théron, qui se tenait aux côtés de la victime, prit le volant, pendant que les deux autres plaçaient le cadavre à l'intérieur de la voiture, après lui avoir enlevé son portefeuille contenant 300 francs, ses guêtres et son pardessu, puis le jetaient le long de la route.

Mais la voiture était en mauvais état; les assassins n'ayant pas d'outils nécessaires pour la réparer immédiatement, l'abandonnèrent.

Ce n'est que le lendemain matin que le cadavre du chauffeur fut retrouvé, ainsi que la voiture.

La police de sûreté de Lille arrêta les bandits qui lui furent dénoncés,

Niquet, qui avait tout combiné, et semble être le chef, est décédé au cours de sa prévention. L'Italien Félisati simule la folie, les médecins aliénistes l'ont examiné et l'ont reconnu entièrement responsable.

C'est M. Beleau, procureur de la République qui soutiendra l'accusation et M. Périnard, du barreau de Versailles, qui défendra les accusés.

Ils désertèrent, mais...

VINGT-SIX « POILUS » S'EXPLIQUENT EN CONSEIL DE GUERRE

Amiens, 18 décembre. — Aujourd'hui ont comparu devant le Conseil de guerre, 26 militaires du 72e régiment d'infanterie, qui avaient déserté devant l'ennemi, au chemin des Dames, en juin 1917.

L'audience d'aujourd'hui a été consacrée à l'interrogatoire qui a établi que ces soldats se sont trouvé dans une situation intenable.

Les débats reprendront demain.

L'atroce vengeance d'un amant délaissé

AVANT DE SE SUICIDER, IL TUA LA PETITE FILLE DE SON AMIE

Georges Grumy, âgé de 21 ans, domicilié à Crépy-en-Valois, que sa maîtresse, une dame Charlotte Mangin, originaire de Juvigny, près de Soissons, séparée de son mari depuis plusieurs mois, voulait quitter, s'est rendu hier à Juvigny, où se trouvait la fillette de Mme Mangin, qu'avaient recueillie ses grands-parents ; il alla chercher l'enfant à l'école et il eut l'atroce courage de la tuer d'un coup de revolver, puis il se fit sauter la cervelle.

LES ASSASSINS DE ROUBAIX IRONT AU BAGNE

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE-ET-OISE LES A CONDAMNE HIER

Versailles, 18 décembre. — La Cour d'assises de Seine et Oise vient de condamner les nommés :

Holtizer, 37 ans, aux travaux forcés à perpétuité ; Bulteau, 32 ans 15 ans de travaux forcé ; Bauzart, 21 ans, 15 ans de travaux forcés ; Vanderplanque, 10 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Ces quatre bandits ont assassiné en avril 1916, à Roubaix, madame Amélie Gausseman, 52 ans, tenancière d'un cabaret de la rue de la Halle, et lui ont volé 50.000 francs.

La femme de Landru héritait des fiancées de son mari

ELLE A ETE ARRETEE LE FILS LANDRU AUSSI

Paris, 18 décembre. — La femme et le fils de Landru ont été arrêtés sous inculpation de recel, faux, usages de faux et complicité.

Depuis longtemps, l'enquête avait démontré que Mme Landry avait bénéficié des sommes, bijoux et objets mobiliers ayant appartenu aux fiancées de Landru.

Mme Landru, interrogée, a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Elle a été écrouée à Saint-Lazare.

Le fils de Landru est inculpé seulement de recel d'objets mobiliers qui lui ont été remis par son père. Il a été écroué à la Santé.

Un bandit belge est arrêté à Lille

IL PARTICIPA DANS SON PAYS A DES VOLS QUALIFIES ET A UN ASSASSINAT

Dans la journée de mercredi, arrivait à Lille un inspecteur de police belge, M. Impens, venant de Gand, et chargé par M. Heyvaert, juge d'instruction à Bruges, d'une importante mission.

Ce policier, qui avait reçu l'ordre de se mettre à la disposition de M. Perny, chef de la sûreté lilloise, était en effet porteur d'un mandat d'arrêt concernant le sujet belge René Devrièse, 21 ans, journalier, réfugié à Lille depuis quinze jours, et habitant chez sa tante, 157, rue du Long-Pot.

René Devrièse était tout simplement inculpé de vols qualifiés et d'assassinat...

M. Perny délégua, aux fins de l'arrestation de ce dangereux personnage, deux de ses agents, MM. Stéquelbout et Dhondt, qui allèrent s'embusquer en face de la demeure du bandit, afin de lui mettre la main au collet dès sa première apparition.

Jeudi vers midi, les deux agents, accompagnés de leur collègue belge, voyaient arriver Devrièse, qui revenait d'être allé chercher du travail.

Dès qu'ils se furent assurés de son identité, les policiers s'emparèrent du bandit avant que celui-ci ait pu tenter le moindre geste de résistance.

Tout décontenancé et tremblant, le journalier fut conduit aux locaux de la sûreté, où on le cuisina à outrance.

LES AVEUX DU BANDIT

Bien qu'il ne s'attribue dans les « affaires » auxquelles il participa, que le rôle bénin de guetteur, Devrièse a fourni à la police de précieuses indications sur les scènes de banditisme auxquelles il prit part.

C'est avec des individus à présent sous les verrous, en Belgique, et âgés comme lui d'une vingtaine d'années, que le bandit commit ses méfaits. Ses complices sont les nommés Michel Christiaens, Oscar Dewydt, Camille Vroman et un certain Byn, qui, lui, jouit encore de sa liberté.

Le 8 octobre, à 9 heures du soir, Christiaens Dewydt et Devrièse s'introduisaient, armés de revolvers et porteurs de cagoules confectionnées à l'aide de sacs à terre, chez un fermier de Swezeele, près de Bruges. Heureusement, ils ne rencontrèrent sur leur passage aucun habitant et se contentèrent de voler de l'argent, ainsi qu'un porc, qu'ils firent trépasser sur place.

Le 11 octobre, une expédition du même genre avait lieu à Pitthem. Ici les bandits firent usage de leurs armes en tirant à travers une porte sur les fermiers. Par un heureux hasard, ces derniers, absolument terrorisés, ne furent pas atteints. Le butin dut être assez fructueux, car Devrièse, au lieu de toucher 25 francs, comme la première fois, reçut une somme de 105 francs pour sa part de coopération.

Mise en appétit, la bande devait bientôt renouveler ses exploits. Par exemple, la troisième affaire fut sanglante.

Elle se déroula à Wynghem. Les escarpes pénétrèrent, toujours masqués, dans la demeure de M. Charles De Heydter. Ce dernier, déjà âgé, se tenait assis près d'un poêle, en compagnie de sa femme et de sa fille, âgée de 23 ans.

— La bourse ou la vie ! crièrent-ils en braquant sur lui leurs revolvers.

Le vieillard ayant répondu par un refus de leur livrer quoi que ce soit, fut abattu d'un coup de feu et tué sur le coup. Sa femme, atteinte également d'un coup de revolver, fut grièvement blessée; elle n'est pas encore rétablie.

Invitée d'un ton menaçant à déclarer l'endroit où ses parents cachaient leur argent, Mlle De Heydter, à demi-morte de peur, fournit aux bandits l'indication qu'ils demandaient. Ils purent ainsi s'emparer d'une somme de 800 à 1.300 francs; après quoi, ils prirent la fuite.

Les recherches de la police belge, pour retrouver les auteurs de ces forfaits, furent extrêmement dures. L'affaire allait être classée, lorsque de nouvelles indications permirent de mettre la main sur presque toute la bande.

Devrièse, qui possède bien le physique que l'on peut prêter aux pires malfaiteurs, est originaire de Ruddeworde (Flandre occidentale), et ne parle que le flamand. C'est un homme de taille au-dessus de la moyenne. La face est maigre, anguleuse et pâle. Les cheveux, blonds et abondants de ce peu intéressant sujet, lui retombent sur les yeux et contribuent à lui donner eux aussi, un air peu rassurant.

Dès que la demande d'extradition sera parvenue, le bandit sera extradé.

Il paraîtrait que plusieurs membres de sa famille sont soupçonnés être de complicité avec Devrièse.

Un bizarre enlèvement

UN GARÇON BRASSEUR EMMÈNE TROIS FEMMES DE DECHY DANS SA VOITURE & REFUSE DE LES LAISSER DESCENDRE.

Une bizarre affaire d'enlèvement, qui du reste avait été singulièrement grossie, a provoqué à Dechy une certaine émotion.

Voici les faits — remis au point :

Mme Ringeval, née Guidez, 27 ans, ménagère, demeurant à Dechy, corons de la Croix de Pierre, était venue à Douai faire quelques emplettes.

En compagnie de deux jeunes filles, Mlles Rache Caignard, 22 ans, et Stéphanie Perdut, 15 ans, elle rentrait chez elle, lorsqu'en arrivant à hauteur de la porte de Valenciennes, à Douai, elle fut interpellée par un garçon brasseur, Jean Baudin, qui conduisait une voiture appartenant à son patron, M. Verdièré, brasseur à Raucourt.

— Où allez-vous ? demanda Baudin.

Mme Ringeval ayant répondu qu'avec ses deux compagnes elle se rendait à Dechy. « C'est ma route », fit le garçon brasseur ; « montez dans ma voiture, je vous déposerai chez vous. »

Mme Ringeval et les deux jeunes filles acceptèrent cette offre avec joie. Mais en arrivant à Dechy, Baudin ne manifesta nulle intention d'arrêter.

« Nous sommes arrivées, nous devons descendre », lui fit observer Mme Ringeval.

« Non, répondit l'étrange conducteur, vous allez venir avec moi à Raucourt ! »

Et malgré les protestations des trois femmes, il fouetta ses chevaux, qui partirent au galop.

Indignée, Mme Ringeval essaya de prendre les guides. Elle réussit même à arrêter les chevaux, ce qui permit à Mlle Caignard de sauter à bas de la voiture. Mais Baudin eut tôt fait de la repousser et lança de plus belle son attelage.

Mme Ringeval voulut alors descendre en se suspendant à l'arrière de la voiture. Au moment où elle touchait terre, Baudin la saisit par le poignet et la retint.

Mme Ringeval, après avoir couru quelques mètres, tomba, et comme Baudin ne la lâchait pas, elle fut traînée sur un parcours d'une quarantaine de mètres.

L'énergumène se décida alors à la laisser aller, et Mme Ringeval roula sur la route.

Elle se releva, les vêtements déchirés et portant de sérieuses blessures. De plus, elle constata qu'un bracelet-montre qu'elle portait au poignet était disparu.

Boidin, arrivé devant la fosse Saint-Rémy, à Guesnain, laissa descendre Mlle Perdut.

Mme Ringeval a porté plainte contre le garçon brasseur, dont on ne s'explique pas l'inqualifiable attitude. Elle réclame des dommages-intérêts pour blessures, détérioration d'effets et accuse en outre Boidin de lui avoir dérobé son bracelet-montre pendant qu'il la tenait aux poignets.

La gendarmerie a ouvert une enquête et s'efforce d'éclaircir cette bizarre histoire.

Une perquisition fructueuse à Montigny-en-Ostrevent

ON A DEJA RETROUVE CHEZ 180 RECELEURS POUR UN DEMI-MILLION DE MEUBLES VOLÉS PAR LES BOCHES.

Nous avons, à plusieurs reprises différentes, entretenu nos lecteurs sur la grave affaire de recel de meubles volés par les Allemands, lors de leur retraite à Douai et dans cette région.

Saisie de cette affaire, la deuxième brigade mobile de Lille a opéré des perquisitions fructueuses chez les personnes suivantes, habitant Montigny-en-Ostrevent : Edmond Grodecœur, 41 ans, cultivateur; Hennequet Edmond, 66 ans, mineur retraité; chez les femmes Havez, 45 ans, ménagère; Delannoy, 43 ans, ménagère; Buricz, 53 ans, couturière; Caron, 46 ans, et Thoury, ménagères, ainsi que chez le sieur Heroguez, J.-B., 70 ans, cordonnier.

Près de 180 individus sont inculpés dans cette grave affaire, qu'instruit le parquet de Douai.

La valeur du mobilier récupéré jusqu'à ce jour s'élève à près de 500.000 francs.

Malgré les nombreux avis promulgués à maintes reprises différentes dans les communes de cette région, certaines personnes peu scrupuleuses se refusent encore à se dessaisir de beaux meubles si légèrement acquis, mais d'autres perquisitions, qui, comme les précédentes ne resteront pas vaines, ne tarderont pas à suivre. Aucun des recéleurs n'échappera à la peine qu'il aura encourue.

Un coup de feu Un cadavre dans le fossé

UN DOMESTIQUE DE FERME A ETE ASSASSINE SUR LA ROUTE A FRETHUN

Vers 10 heures du soir, le sieur Jean Hannaert, 26 ans, de nationalité belge, revenait de Nielles, où il avait été passé la soirée à boire, dans divers estaminets, arrivait dans les environs de la ferme de son patron, M. Vanherrecke, cultivateur à Frethun.

A ce moment, ce dernier fut réveillé par le bruit d'un coup de feu.

Voulant se rendre compte de ce qui se passait, M. Vanherrecke, accompagné d'un domestique, explora les environs de sa ferme, et trouva, gisant dans un fossé, le cadavre de Jean Hannaert, qui portait à la poitrine une blessure provoquée par une balle de revolver.

Prévenue aussitôt, la gendarmerie se rendit sur les lieux du crime et commença son enquête.

De faux billets de mille circulaient à Bruxelles

ON A ARRETE UN AGENT DE CHANGE

Il y a quelques jours, on s'était aperçu à la Banque Nationale, de Belgique, que de nouveaux faux billets de mille francs étaient mis en circulation à Bruxelles. La police de la brigade judiciaire prévenue du fait se mit aussitôt en campagne.

Après une minutieuse enquête on parvint à savoir que plusieurs faux billets de mille francs avaient été mis dans la circulation par un agent de change, nouvellement établi aux environs de la porte de Namur. La police se rendit au domicile de l'agent de change en question et les explications qu'il donna n'ayant pas été jugées satisfaisantes, il fut mis en état d'arrestation et conduit au palais de justice. Plusieurs faux billets ont déjà été saisis. L'instruction de cette grave affaire se poursuit très activement.

Un Parti Travailliste va être fondé

IL DEFENDRA LES INTERETS ECONOMIQUES DE LA CLASSE OUVRIERE

Paris, 18 décembre. — Une réunion a été tenue au Palais d'Orsay, à laquelle assistaient de nombreux membres des groupes socialistes unifiés et indépendants, dont environ trente députés et conseillers municipaux, ainsi que des représentants de grandes organisations ouvrières.

Au cours de cette réunion, MM. Lauche, Nectoux, Louis Lajarrige, Rhul, Arthur Rozier, Frédéric Brunet, Paul Fleurot, Poitry, etc., prirent la parole, et la fondation d'un grand parti travailliste défendant exclusivement, en se plaçant sur le terrain national, les intérêts économiques de la classe ouvrière, fut décidée.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 56

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTE PAR

PIERRE DECOURCELLE

XXX

Loin d'elle

Un quart d'heure environ après la conversation téléphonique à laquelle il vient d'être fait allusion, sonnait à la porte de l'hôtel Dodge un homme habillé comme un ouvrier, et portant une casquette sur laquelle on lisait ces mots : « Compagnie urbaine du nettoyage des vitres. » Il tenait à la main un seau, et une échelle à coulisse reposait sur son épaule.

François, qui était occupé au rez-de-chaussée, vint ouvrir :

— C'est le nettoyeur de vitres !.. fit l'homme, désignant du doigt sa casquette, et les mots qui y étaient inscrits...

En même temps, il tirait de sa poche une feuille de service à l'en-tête de sa Compagnie sur laquelle figurait l'indication de l'hôtel Dodge, avec ordre de venir s'y acquitter de sa besogne, comme c'était l'habitude chaque semaine.

— « All right » !.. fit François, regardant le papier et ouvrant plus largement la porte pour laisser entrer l'employé. Vous allez commencer par les fenêtres du rez-de-chaussée !..

Justement, la tante Betty était assise dans la bibliothèque, où elle lisait un de ses éternels romans...

— Madame !.. annonça François. C'est le nettoyeur de vitres. Peut-il commencer à travailler ici ?..

— Pourquoi pas ?.. Je vais remonter dans ma chambre !.. dit la vieille dame, tout en examinant à travers son face à main l'ouvrier.

Le souvenir des recommandations répétées de Justin Clarel traversa son esprit, et, attirant à l'écart le valet de chambre :

— Est-ce que vous connaissez cet homme, François ?.. demanda-t-elle.

— Ma foi, non, madame !.. La semaine dernière, lorsqu'il est venu, ce n'est pas moi qui l'ai reçu...

— Eh bien ! restez avec lui pendant qu'il fera son travail... Après les épreuves par lesquelles nous avons passé, nous ne saurions prendre trop de précautions !..

— Madame peut être tranquille !.. Je ne le quitterai pas des yeux !

La vieille dame s'éloigna, tandis que l'employé de la Compagnie ouvrait l'une des fenêtres, pour se mettre au travail.

A quelque distance, était arrêtée au bord de la chaussée, la limousine qui, dans la matinée, stationnait devant la porte de l'Université, guettant le départ de Clarel.

L'homme au mouchoir rouge, tapi à l'intérieur, surveillait attentivement la façade de l'hôtel Dodge. De ce poste d'observation, il pouvait voir l'homme qui nettoyait les carreaux de la bibliothèque, et qui n'était autre que Dago.

Tout en travaillant, celui-ci se retourna lentement, et ses doigts s'allongèrent pour esquisser le signal ordinaire de la bande.

Alors, à travers la vitre baissée, le maître cerveau adressa quelques mots à voix basse à son chauffeur, qui mit pied à terre, et s'éloigna rapidement.

Quelques secondes après, il pénétrait dans un magasin voisin et demandait la cabine téléphonique.

Dès qu'il y fut entré, il fit sonner l'hôtel Dodge. Ce